



Formation Economique Sociale et Syndicale

Le SNAP, votre syndicat d'entreprise, vous invite à des formations en Auvergne.

Réservez dès à présent nos formations sur votre agenda en cliquant sur le lien correspondant. Pensez à en informer votre manager pour faciliter l'organisation de votre site ou de votre service.

DATE LIMITE de réception de votre demande auprès du SNAP 5 SEMAINES avant la date de la formation.

Date	Thème
18/09/2023	Se protéger des risques de l'hyper-connexion en TEAMS (réservé adhérents)
09/10/2023	Campagne de promo 2023/2024
17/10/2023	Le règlement intérieur à Pole Emploi en Teams
23/10/2023	Le règlement intérieur à Pole Emploi en Teams
24/10/2023	Connaitre mes droits RH en Teams
09/11/2023	Ergonomie et postures au travail en Teams

En présentiel, le lieu exact reste encore à définir

Merci de vous inscrire en cliquant sur les dates de formations souhaitées pour recevoir par mail les modalités d'inscription.

RAPPEL :

ATTENTION : vous devez déposer votre demande de formation auprès de votre hiérarchique au moins un mois avant la formation.

Tout salarié peut bénéficier de 15 jours de formation économique, sociale et syndicale rémunérée dans l'année.

** Session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS, organisme reconnu comme pouvant dispenser des formations dans le cadre du CFS, Conformément aux dispositions de l'article L. 3142-7 du Code du Travail et à l'article 40 §4 de la CCN de Pôle Emploi et l'Arrêté du ministère du travail.*



REGION AUVERGNE RHONE-ALPES

Déléguée Régionale : Isabelle DE OLIVEIRA

 syndicat.snap-ara@pole-emploi.fr  www.snap-pole-emploi.com